



Collaborations intercommunales et fusions – Osons le débat !

Bien des articles de journaux traitent du thème des collaborations intercommunales et des fusions de communes. Ce thème suscite l'intérêt, la réflexion et devrait initier le débat. Les présidents de commune et les politiques questionnés restent souvent prudents, conscients que l'on touche à l'autonomie communale et à une identité quelquefois bien ancrée. La peur que le débat puisse dériver dans l'émotionnel et le repli sur soi reste bien présente. Et pourtant

Développer des collaborations efficaces dans différents domaines toucherait-il à cette identité villageoise ? Nous ne le pensons pas. L'identité se construit grâce au vivre ensemble, que cela soit au travers de sociétés sportives, musicales ou culturelles ou encore sous les préaux des écoles.

Une région entre deux pôles

Notre commune, comme nos voisines, se situe entre deux agglomérations en construction. Celle de Sion d'un côté et celle de Martigny de l'autre.

Comment définir un avenir pour cet "entre-deux-pôles"?

Peut-on / veut-on rester seule en tant que commune?

Sera-t-on aspiré par l'une de ces deux agglomérations ?

Une nouvelle entité entre ces deux pôles peut-elle être créée et disposer de perspectives de développement?

Dans un avenir plus ou moins proche, une alliance à plusieurs nous paraît inéluctable. Alors soyons ouverts et visionnaires. Préparons-la!

Sans brûler les étapes, il faut construire progressivement cette envie de voir plus loin, ensemble.

"Seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin!"

Proverbe africain

Un processus par étapes

Dans ce long processus, certains passages seront obligés:

- visions communes concernant le tourisme, les travaux publics, le développement économique et le développement du territoire
- collaborations intercommunales (tourisme, éducation, police, service du feu, travaux publics, gestion administrative, gestion des ressources humaines...) sans remettre en question les collaborations plus larges déjà existantes.

Sur la base de ce qui marche déjà, comme le cycle d'orientation, le service du feu, ... développons des synergies et des collaborations dans d'autres domaines, comme la sécurité ou le tourisme par exemple.

Unir nos moyens permettra de professionnaliser des éléments de gestion comme l'aménagement du territoire ou la gestion des ressources humaines pour ne citer que ces deux exemples.

S'inspirer des meilleurs

Pourquoi ne pas s'inspirer des meilleures pratiques de nos voisins et réciproquement ? Certaines belles réalisations existent déjà et sont exemplaires.

Une nouvelle commune, fédérée autour de l'Ardèche, ou même plus large, aurait des atouts incontestables en alliant les forces de chacun.

Ensemble, nous pourrions créer une destination où se mêlent loisirs, détente et expériences.

Si le débat risque d'être passionné, une chose est sûre, il sera passionnant.

Osons donc le débat, osons avec patience et application envisager la construction de perspectives communes.

Le PDC compte 3 élus communaux (dès le 1.1.2017) et 1 élu au Grand-Conseil (dès le 27.3.2017) afin de défendre les intérêts de la population de Leytron. Nous leur avons demandé quels sont leurs projets principaux.



Jean-Luc Denis
Vice-Président de Leytron
Conseiller Communal
2ème législature

Loyal, Engagé, Efficace

Travaux publics

J'ai repris ce dicastère au début 2017 et me suis aperçu qu'il y avait beaucoup à faire sur l'ensemble du territoire. Les budgets étant limités, j'ai dû mettre des priorités et parer au plus urgent.

Sur ma proposition, le Conseil communal a augmenté le budget de certains postes: entretien des routes, goudronnage, routes de campagne et forestières. Ces travaux seront réalisés majoritairement par des entreprises locales, libérant ainsi les employés des travaux publics qui seront affectés à d'autres tâches.

Trois équipes forment les travaux publics.

La première, en lien avec la STEP, le réseau d'eau potable et l'irrigation, est sous la responsabilité du technicien communal, respectivement d'un autre conseiller communal.

Pour ma part, je gère, avec le chef de l'équipe communale, une équipe basée à Ovronnaz (3 pers) et une autre à Leytron (5 pers).

Ces employés font un travail remarquable avec des contraintes souvent méconnues par les citoyennes et citoyens: ramassage des ordures ménagères à jour fixe, entretien hebdomadaire des massifs floraux et des pelouses, balayage des rues du village, entretien du cimetière, déblaiement des neiges,...

Leurs activités se concentrent principalement sur les villages avant de se poursuivre à l'extérieur, avec l'entretien des routes agricoles et forestières, des sentiers pédestres ou des cours d'eau et des berges.

D'entente avec le service de la formation professionnelle, le conseil communal souhaite engager un apprenti « agent d'exploitation ».

Aménagements des cours d'eau

Je mène le projet de correction des cours d'eaux dans le secteur de Valeresse / Montagnon / Chaudanne. En fin d'année, les plans ont été validés par le Conseil d'Etat. Cela nous permet de poursuivre les activités, soit les expropriations et la mise en soumission des travaux.

Représentation du conseil communal à la paroisse

En collaboration avec le conseil de gestion de la paroisse, je souhaite terminer les travaux à la chapelle d'Ovronnaz, soit la fermeture en dur de la salle et l'aménagement d'un local sous le parvis.

Vice-présidence

Avec cette nouvelle fonction, j'ai la chance d'être convié à de nombreux échanges informels avec les membres DC du Conseil d'état et les présidents des communes voisines. Cela me permet d'étendre mon réseau et d'échanger / partager sur certaines thématiques en lien avec nos communes.

Le PDC compte 3 élus communaux (dès le 1.1.2017) et 1 élu au Grand-Conseil (dès le 27.3.2017) afin de défendre les intérêts de la population de Leytron. Nous leur avons demandé quels sont leurs projets principaux.



Raymonde Rittmann-Bridy
Conseillère Communale
3ème législature

**Mes 2 valeurs essentielles :
le relationnel et la proximité**

Constructions

Mes tâches consistent essentiellement à traiter les demandes diverses, les mises à l'enquête et préparer les dossiers pour le Conseil communal.

Après plusieurs départs et arrivées au sein du bureau technique, je travaille à maintenir une dynamique de service aux citoyens tout en faisant respecter la loi (introduction de la nouvelle LC). Lors de ma première période, nous étions 2 conseillers au sein de la commission. Actuellement, je suis seule et relaie les dossiers de la commission pour décision par le Conseil. Je souhaite compléter la commission par deux personnes extérieures à l'administration, afin d'élargir les compétences de celle-ci.

Voirie

Mettre en œuvre la taxe au sac, selon le principe du pollueur / payeur édicté par le droit fédéral, tout en maintenant l'autofinancement du compte occupe la plus grande partie de mon temps. C'est un vrai exercice d'équilibriste pour fournir les solutions de récupération souhaitées ou exigées et impliquer, responsabiliser les citoyens, acteurs de ce changement. La rénovation des écopoints de Montagnon et Produit est au programme.

Embellissement

Aux entrées des villages, de nouveaux panneaux verront le jour cette année, je l'espère. Le projet se précise. Comme un fil rouge de la plaine à la station, des panneaux seront également installés à l'entrée de chaque hameau.

Les Places verra son centre embelli. Ce sera également le cas pour la place de la Commune et l'entrée d'Ovronnaz.

Jeunesse et Intégration

Les tâches sont variées: rencontres régionales avec le délégué cantonal à la Jeunesse pour échanges intercommunaux, visites aux apprentis engagés dans nos entreprises, travail avec nos écoliers pour la création et l'installation sur le territoire de 10 jardinières fabriquées avec du matériel préparé par la Fondation Foyers Valais de Cœur. Je souhaite également réaliser des projets multiculturels et intergénérationnels pour amener notre population à une mixité enrichissante.

Engagement

J'entame ma 10^{ème} année au service de la population avec une motivation à toute épreuve. Les dicastères constructions et voirie / déchetteries impliquent des séances hebdomadaires. L'embellissement vit avec les saisons et la réalisation de quelques projets annuels. Jeunesse / intégration démarre par des rencontres avec des jeunes. Même si l'engagement est important, je m'investis toujours avec plaisir pour ma Commune.

Merci à mes colistiers et au comité pour leur aide précieuse, ainsi qu'au personnel communal avec qui je collabore de manière très constructive.

Le PDC compte 3 élus communaux (dès le 1.1.2017) et 1 élu au Grand-Conseil (dès le 27.3.2017) afin de défendre les intérêts de la population de Leytron. Nous leur avons demandé quels sont leurs projets principaux.



Camille Mabillard
Conseillère Communale
1ère législature

**De l'énergie et un état
d'esprit toujours positif**

Ma première année de législature m'a permis de me familiariser avec la fonction et les dicastères. Il m'a fallu rapidement acquérir une vision d'ensemble de ce qu'implique la sécurité d'un village et comprendre quels sont les principaux besoins des citoyen(ne)s de notre Commune.

Sécurité

Pour mieux appréhender le travail concret des personnes qui assurent notre sécurité, j'ai participé aux cours des pompiers et de la colonne de secours et accompagné quelques heures la police à un carrefour « délicat ». J'exprime ma gratitude à toutes les personnes qui se dévouent pour cette mission importante : colonne de secours, police, EMC, pompiers.

Affaires sociales

Il s'agit ici de défendre les intérêts de nos citoyens confrontés aux différents services sociaux et assurer un service de qualité axé sur le futur. Le grand défi consiste notamment à maintenir des prestations d'excellente qualité à un tarif concurrentiel.

La rencontre avec les nonagénaires est un véritable coup de cœur. J'ai connu de très belles personnalités, sereines, au bénéfice d'une vie bien remplie. Elles sont les témoins de l'évolution de notre village au fil du temps. Ces petits moments de partages sont forts en émotion.

Les rencontres avec les bénévoles, ces âmes généreuses qui œuvrent discrètement pour leur prochain, sont également une belle leçon de vie.

Grâce au soutien et à la motivation du comité, j'ai poursuivi le projet de la « vente échange » avec 2 éditions sur l'année à Leytron. Les résultats sont excellents.

Grâce à plusieurs personnes motivées, nous avons pu initier un projet citoyen durable «ensemble vers demain»: jardins communautaires mis à disposition, compost'drive et une boîte à présents qui n'attend que d'être posée en attendant un emplacement sécurisé. Fortes de cette expérience, nous espérons développer plusieurs autres projets d'économie solidaire. Bravo et merci à ces citoyens de Leytron de mettre leurs idées innovantes au service de la communauté.

Engagement et motivation

Je me sens privilégiée de pouvoir rencontrer, grâce à cette fonction, des personnes bienveillantes qui veulent avancer pour le bien de notre Commune. Je pense à toutes ces personnes qui sont présentes concrètement, qui se réunissent souvent tard le soir pour organiser et proposer de nouveaux services ou améliorer les prestations existantes. C'est enrichissant et motivant. Les difficultés affrontées sont aussi une belle leçon de vie et une occasion de toujours faire mieux.

Je vous remercie, citoyen(ne)s de Leytron, de m'avoir donné cette chance et, plus que jamais, je reste à votre écoute et à votre disposition.

Le PDC compte 3 élus communaux (dès le 1.1.2017) et 1 élu au Grand-Conseil (dès le 27.3.2017) afin de défendre les intérêts de la population de Leytron. Nous leur avons demandé quels sont leurs projets principaux.



Grégoire Roduit
Député-suppléant au Grand Conseil
1ère législature

**Sens du relationnel
et des responsabilités**

Député-suppléant pour notre commune, je siège au sein du Groupe PDCB (les 4 districts du Bas-Valais) au Parlement cantonal.

Le Grand Conseil m'offre l'opportunité de contribuer à améliorer la vie des Valaisannes et Valaisans.

De très nombreux dossiers ont été traités depuis mon entrée en fonction. Pour cette newsletter, j'ai choisi de me concentrer sur les 2 sujets suivants:

Plan Directeur Cantonal (PdC)

Le PdC a été traité en sessions de décembre 2017 et mars 2018.

Ce plan directeur est la boîte à outils de l'aménagement territorial de notre canton pour les 15 prochaines années. Il est obligatoire et nécessaire pour respecter la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et dicte à nos autorités cantonales et communales la stratégie et les règles sur le développement futur du Valais. Il regroupe : la politique de l'espace rural, la collaboration intercantonale et transfrontalière, le changement climatique. Pour ce faire, il est divisé en 5 thèmes : Agriculture, forêt, paysage et nature / Tourisme et loisirs / Urbanisation / Mobilité et infrastructures de transport / Approvisionnement et autres infrastructures. Des fiches thématiques développent les thèmes cités, en donnant des objectifs stratégiques et une marche à suivre précise sur l'aménagement du territoire pour notre futur.

Ce plan, approuvé par le parlement valaisan le 8 mars 2018, à 87 voix contre 7 et 12 abstentions, sera transmis au Conseil fédéral pour approbation. J'ai eu beaucoup d'intérêt à prendre connaissance et à travailler sur cet important et volumineux dossier et félicite nos membres de commission, ainsi que les services du département du Conseiller d'Etat Jacques Melly, pour le travail effectué.

JO Sion2026

Toujours dans une vision pour le futur de notre canton, je vous encourage à soutenir le projet Sion2026. Les Valaisans sont capables d'organiser des Jeux Olympiques, tout en maîtrisant l'aspect financier et structurel. Ces JO positionneront notre canton sur la scène internationale et lui offriront une visibilité mondiale. Des emplois seront créés pendant plusieurs années. Ces Jeux sont l'occasion de donner un nouvel élan à notre canton. Un investissement cantonal de 100 millions, raisonnable, a été approuvé en session de mars par le Grand Conseil.

Alors ayons confiance, soyons ambitieux et tous ensemble, d'une même voix, battons-nous pour que notre candidature soit plébiscitée par les citoyens en juin 2018 et approuvée par le CIO en 2019.

Pour Notre canton, Notre tourisme et Notre économie - Tous ensemble ravivons la flamme !

Le 4 mars dernier, **le peuple valaisan a accepté la révision totale de notre Constitution et a souhaité que cette tâche soit effectuée par une Constituante.** Par conséquent, 130 citoyen(ne)s seront élu(e)s, en novembre 2018, selon le système de la bi-proportionnelle.

Dans cette élection, le district de Martigny dispose de **17 sièges**. La force de notre parti nous a permis de remporter 5 sièges lors des dernières élections de mars 2017.

Dans le cadre de cette nouvelle campagne électorale, le comité du PDC du district de Martigny a fixé les principes de base suivants :

- une liste ouverte à de nombreux candidates et candidats
- une liste représentative des communes de notre district
- une liste équilibrée en ce qui concerne les sexes, les âges et les professions

*On
compte
sur
vous !*

Les personnes intéressées à être candidates à la candidature sont priées de s'annoncer jusqu'au 15 avril 2018.

La suite de la procédure de désignation sera communiquée ultérieurement.

Vous êtes intéressé(e)s à une éventuelle candidature ?

Nous vous invitons à vous annoncer auprès de Michel Charbonnet par téléphone au 079/5079554 ou par mail à michel.charbonnet@gmail.com. Michel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.



Un immense bravo à **Camille Mabillard** qui a brillamment obtenu **son Master of Business Administration** en Management et ingénierie des services avec le **prix d'Excellence**.

Félicitations également à **Jean-Luc Denis**, Vice-Président de la Commune de Leytron, pour sa **promotion au grade de Colonel**, grade reçu le 1er janvier.

Après avoir effectué son école de recrues en 1990, Jean-Luc a suivi toute sa formation militaire en passant par une école de sous-officier, une école d'officier, les stages de formation technique et les stages de formation d'état-major I et II.

Appel aux dons

Le PDC de Leytron travaille sans relâche pour améliorer le vivre ensemble et les conditions-cadres dans notre Commune.

Transformer notre commune nécessite d'avoir quelques moyens pécuniers pour les échéances électorales, mais également pour nous permettre d'intensifier notre communication avec les citoyen(ne)s.

Nous nous permettons donc de solliciter votre soutien financier.

N'hésitez pas à contribuer, même symboliquement. Les petites rivières font les grands fleuves. A noter que vos dons sont déductibles fiscalement.

Banque Raiffeisen Martigny et région
IBAN : CH94 8059 5000 0051 7790 1

Le Comité et les élus du PDCL vous remercient d'ores et déjà de votre soutien.